



GRAND CONSEIL

Postulat - 26_POS_22 - Pierre-André Romanens et consorts au nom PLR - Destruction des nids de frelons asiatiques: l'État doit-il épauler les propriétaires.

Texte déposé :

La présence croissante sur le territoire vaudois d'espèce exotique envahissante, telles que le frelon asiatique, suscite de vives préoccupations sur les plans environnemental, économique et sanitaire.

Cet insecte représente une menace importante pour la biodiversité, notamment pour les populations d'abeilles, mais également pour l'agriculture, les cultures fruitières et, plus largement, pour la qualité de vie de la population. Sa présence implique des interventions souvent complexes et coûteuses, en particulier pour les propriétaires privés, et les apiculteurs concernés.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'évaluer l'adéquation des mesures actuellement mises en œuvre au niveau cantonal.

Le présent postulat demande ainsi au Conseil d'État d'examiner les éléments suivants :

Information et sensibilisation

- L'information actuellement mise à disposition du public, des propriétaires, et des apiculteurs est-elle suffisante, accessible et adaptée aux enjeux liés à cette espèce invasive ?
- Le Conseil d'État envisage-t-il de renforcer les outils d'information et de communication, notamment au moyen de supports pratiques, de formations ou d'outils numériques de signalement ?

Soutien financier et accompagnement

- Dans quelle mesure les dispositifs actuels prennent-ils en compte les coûts assumés par les propriétaires et exploitants pour la lutte contre cette espèce, notamment en matière de destruction des nids et de prévention ?
- Une participation cantonale aux frais liés aux interventions spécialisées, contre le frelon asiatique, pourrait-elle être étudiée ?

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le présent postulat invite le Conseil d'État à présenter un rapport permettant d'évaluer :

- l'adéquation des mesures d'information actuellement en place ;
- les possibilités de renforcement du soutien financier aux personnes concernées ;
- l'opportunité de mettre en œuvre des dispositifs cantonaux complémentaires en matière de coordination et de stratégie ;
- ainsi que les actions susceptibles de renforcer la prévention et la lutte contre cette espèce invasive.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 19.05.2026

Cosignatures :

1. Anne-Lise Rime (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Carole Schelker (PLR)
6. Cédric Echenard (SOC)
7. Cendrine Cachemaille (SOC)
8. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
9. Circé Fuchs (V'L)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Florence Gross (PLR)
12. Georges Zünd (PLR)
13. Géraldine Dubuis (VER)
14. Gérard Mojon (PLR)
15. Isabelle Freymond (IND)
16. Jean-Daniel Carrard (PLR)
17. Jean-Franco Paillard (PLR)
18. Jean-François Cachin (PLR)
19. Jean-François Thuillard (UDC)
20. Jean-Louis Radice (V'L)
21. Jean-Luc Bezençon (PLR)
22. John Desmeules (PLR)
23. Josephine Byrne Garelli (PLR)
24. Kilian Duggan (VER)
25. Laurence Bassin (PLR)
26. Laurence Creteigny (PLR)
27. Loïc Bardet (PLR)
28. Marc Morandi (PLR)
29. Marc-Olivier Buffat (PLR)
30. Marion Wahlen (PLR)
31. Maurice Gay (PLR)
32. Michael Wyssa (PLR)
33. Monique Hofstetter (PLR)

34. Muriel Thalmann (SOC)
35. Nathalie Jaccard (VER)
36. Nathalie Vez (VER)
37. Nicolas Suter (PLR)
38. Olivier Agassis (UDC)
39. Olivier Petermann (PLR)
40. Oscar Cherbuin (V'L)
41. Patricia Spack Isenrich (SOC)
42. Patrick Simonin (PLR)
43. Philippe Germain (PLR)
44. Pierre Fonjallaz (VER)
45. Pierre-Alain Favrod (UDC)
46. Romain Belotti (UDC)
47. Sandra Pasquier (SOC)
48. Sébastien Humbert (V'L)
49. Sébastien Kessler (SOC)
50. Sergei Aschwanden (PLR)
51. Stéphane Jayet (PLR)
52. Thierry Schneiter (PLR)
53. Valérie Zonca (VER)
54. Yannick Maury (VER)
55. Yves Paccaud (SOC)